

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 08 avril 2024**  
~~~~~

L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2024

**Etaient présents :** Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Sylvie DUMAND, Annick MOUHE, Patrick COUDRAY, Alain ROULIN, Emmanuelle BOURGUIGNON, Jean-Michel CHARTRAIN

**Absents excusés :** Delphine PECOUD, Justine LEMOINE, Sophie GUTTON

**Absent :** Alexis COTTY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du PV du 27 février 2024
- 2- Finances – Compte financier unique 2023 (CFU)
- 3- Finances – Affectation des résultats
- 4- Finances – Vote des subventions communales
- 5- Finances – Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024
- 6- Finances- Budget Primitif 2024
- 7- Questions diverses
- 8- Tour de table

**APPROBATION DU PV DU 27 FEVRIER 2024**

M. Le Maire soumet à l'approbation aux membres du Conseil le procès-verbal du dernier conseil municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

**FINANCES – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 (CFU)**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ; Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2023 de la Commune de Beurlay

Vu le Compte Financier Unique 2023 de la Commune de Beurlay

Monsieur le Maire ne prend part au vote et le conseil municipal a décidé à l'unanimité des suffrages d'approuver le Compte Financier Unique 2023

ADOPTE A L'UNANIMITE

**FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS**

M. le Maire expose aux membres du conseil que la commune réalise un excédent de 135270.832 € avec l'affectation du résultat pour 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

**FINANCES – VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES**

Olivier MACAUD informe qu'il a envoyé un courrier à toutes les associations de la commune pour définir leur demande de subvention.

Le club Liberty et le Comité des Fêtes ne sollicitent pas de subvention ceci comme les années précédentes. L'association CJFCS (Groupement Jeunes Footballeurs) ne demande pas non plus de subvention car les membres sont satisfaits de la rénovation des vestiaires.

ACCA (chasse)	100.00 €	LIGUE NATIONALE CANCER	100.00 €
JUMELAGE	100.00 €	SECOURS CATHOLIQUE	100.00 €

ANCIENS COMBATTANTS	100.00 €	SOL CAM PO	100.00 €
FOOTBALL CLUB TRIZAY-BEURLAY	100.00 €	APEBE	500.00 €
Ici ! C'est Beurlay	100.00 €		

Toutes les demandes de subventions sont acceptées à l'unanimité. ADOPTE A L'UNANIMITE

## **FINANCES – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024**

Vu l'état 1259 portant modification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2023.

Le conseil municipal décide de conserver les taux d'imposition déterminés par la Préfecture pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 39.33 %
- Taxe foncière non bâti : 55.48 %
- Taxe habitation : 9.99 %

Monsieur le Maire fait part des différentes propositions d'augmentations de taux à savoir 1%, 1.5% et 2%. Au vue de la conjoncture sanitaire actuelle, M. le maire fait la proposition au conseil de ne pas augmenter le taux cette année. Il sera noté dans le prochain bulletin que la mairie n'augmentera pas les taux cette année

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **FINANCES- BUDGET PRIMITIF 2024**

Olivier MACAUD présente le budget prévisionnel pour 2024 comme suit :

### **Section de fonctionnement**

Dépenses : 806 620.72€  
Recettes : 806 620.72 €

### **Section investissement**

Dépenses : 246 770.83€  
Recettes : 246 770.83€

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **Tour de table**

### **Olivier MACAUD**

- La majorité des agents communaux a effectué une formation PSC1
- Des demi-sphères ont été installées sur le parvis de l'église

### **Patrick COUDRAY**

Des ordures ménagères sont encore jetées sur le bas-côté rue de Pont-L'Abbé.

### **Jean-Michel CHARTRAIN**

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 10h. Rendez-vous à la Mairie.

### **Annick MOUHE**

Je propose de donner à la commune des dahlias.

### **Gérard GANDAUBER**

- Changement d'opérateur téléphonique et internet pour l'ensemble des bâtiments de la commune. ORANGE sera notre opérateur. Leur offre est très avantageuse et permettra d'avoir une seule facturation.
- Des travaux sont programmés par le SDEER pour le passage de la basse tension qui alimentera la future antenne SFR/BOUYGUES, à côté de celle d'ORANGE et FREE.
- Une analyse des abonnements EDF est en cours pour remettre des puissances de certains compteurs à leur juste niveau. Une économie en suivra.
- Nous sommes très souvent sollicités par la société CYCLAD pour des fils téléphoniques trop bas, gênant le passage des camions de ramassage des poubelles.
- J'ai fait déplacer les conteneurs poubelles rue de la Croix suite à une plainte verbale, légitime, d'un administré qui les avaient sous ses fenêtres.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Le secrétaire de séance,



Olivier MACAUD



Maire,

Gérard GANDAUBER